PRÉFET DE LA RÉGION VILLE DU MANS LE MANS ME ROPOLE

0 8 SEP. 2023

Cabinet du Maire-rissadent COURRIER

Direction régionale des affaires culturelles

Liberté Égalité Fraternité

PAYS DE LA LOTR-Etion du Développement URBANISME - QUALITE ARCE/ITECTURALE

0 8 SEP. 2023

Service régional de l'archéologie Pays de la

Loire

Affaire suivie par : Jocelyn MARTINEAU 02 40 14 23 68

jocelyn.martineau@culture.gouv.fr

Références: PA07238623Z0002-3

Le Préfet de région

à

Le Mans Métropole-Direction du Développement Service Urbanisme-Qualité Architecturale

16 Avenue François Mitterand

CS 40010

72039 LE MANS CEDEX 9

Direction du Développement URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE Droit des Sols

-8 SEP. 2023

À l'attention d'Amélie GAGNEUX, N°

NANTES, le 0 4 SFP. 2023

Objet : Références : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement YVRE-L'EVEQUE (SARTHE), 2023 - La Douve - (liste parcelles)

PA07238623Z0002

Votre courrier du 4 août 2023 Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 7 août 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région, et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,

∉t∤par subdélégation

La conservatripe régipnale de l'archéologie

Isabelle BOLLARD-RAINEAU